



L'ARRIVÉE DE TORAY

UNE
BONNE NOUVELLE
POUR LE BASSIN
DE LACQ



ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BÉSIGNAND ■ BIRON ■ BOU-
MOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANDAU ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ
■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRACQ ■
LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ - AUDEJOS ■ LAGOR ■
LAHOURCADE ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MESPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE -
GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■ PARBAYSE
■ PARDIES ■ SAINT-MÉDARD ■ SARPOURENX ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■
URDÈS ■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGURE

EDITO

Le groupe japonais TORAY vient d'annoncer la construction, sur le site Induslacq, d'une unité de production de PAN (Polyacrylonitrile).

Ce projet, qui représente 130 millions d'investissement, devrait créer dans un premier temps 70 emplois directs. La communauté de communes de Lacq s'engage à soutenir ce projet à hauteur de 4 millions d'euros.

Nous remercions **TORAY** pour avoir fait le choix de Lacq.

Cette implantation est une excellente nouvelle pour le bassin de Lacq pour trois raisons :

- la perspective de la création dans un premier temps de 70 emplois directs en période de crise mondiale.
- la démonstration, une fois encore, de l'attractivité de notre territoire, lieu de recherche et d'innovation. TORAY a préféré le bassin de Lacq à d'autres grands sites internationaux et privilégié un environnement dédié à la chimie sur un bassin industriel compétitif.
- la construction de cette unité va conforter la vocation d'un bassin de Lacq, spécialisé en chimie des matériaux, et participer à l'équilibre économique de la plateforme Induslacq après le départ de Total programmé fin 2013.

La CCL continue de mettre en place une politique volontariste, notamment en terme de services. Et cela sans une hausse d'impôts pour l'administré, alors même que les dotations de l'Etat sont à la baisse. Elle se traduit par la mise en place du service de **TRANSPORT À LA DEMANDE**. Ce nouveau service est en place depuis le 15 mai dernier, une exclusivité car notre collectivité est la première à mettre ce genre de prestations en place pour ses administrés.

Et la CCL continue ses aides en matière d'habitat, mais également d'environnement. Elle vient récemment de mettre en place des permanences en mairies pour conseiller les particuliers en matière d'**ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**.

LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ

SOMMAIRE

■ LA CCL EN IMAGES	P 3
■ LES ÉCHOS DE LA CCL	P 4 À 5
■ INDUSTRIE	P 6 À 8
■ AGRICULTURE	P 9
■ COMMERCE/ARTISANAT	P 10 À 11
■ DOSSIER : BUDGET	P 12 À 17
■ ÉCONOMIES D'ÉNERGIE	P 18 À 19
■ SERVICE À LA PERSONNE	P 20 À 23
■ HABITAT	P 24
■ CULTURE ET LOISIRS	P 25
■ À VOTRE SERVICE !	P 26 À 27

■ LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
 Directeur de la publication : David Habib
 Conception, réalisation et rédaction : service communication CCL
 Photos : service communication CCL & X.
 Impression : Imprimerie Germain - Mourenx
 Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
 Dépôt légal à parution - Juin 2012 

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
 ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX
 TEL. : 05 59 60 03 46. FAX : 05 59 60 06 93
 WWW.CC-LACQ.FR - CONTACT@CC-LACQ.FR



MOURENX

Les filles de l'EBPLO viennent d'être sacrées championnes de France de Nationale 1 de basket. Elles ont battu Saint-Etienne sur leur parquet en finale et accèdent à la Ligue 2. Un exploit, un an après l'avoir quittée.

OS-MARSILLON

De la pose de la première pierre en février dernier à aujourd'hui, les travaux de construction du centre de secours des pompiers d'Os-Marsillon ont bien avancé. Le bâtiment devrait être mis en service fin 2012.



MONT-ARANCE-GOUZE-LENDRESSE

Le complexe de pelote a été inauguré le 17 mars dernier par Philippe Etcheverria, représentant de la Préfecture, adjoint au Directeur départemental de la Cohésion sociale et par les élus du territoire.





FOIRE DE MOURENX

Malgré un temps pluvieux les 14 et 15 avril, les Cultures Urbaines ont été mises à l'honneur avec succès.

BILAN DE L'AIDE À LA SCOLARITÉ 2011-2012

Depuis 2007, une aide aux devoirs est dispensée gratuitement aux élèves des écoles primaires du territoire de la communauté de communes de Lacq. Voici les chiffres-clés de ce dispositif :

- 35 ÉCOLES ET 3 COLLÈGES CONCERNÉS
- 713 ÉLÈVES (soit 30 % des enfants scolarisés) ET 225 COLLÉGIENS INSCRITS
- 99 INTERVENANTS recrutés

En ce qui concerne les études supérieures, 195 AIDES À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (dont 44 pour stage obligatoire) au titre de l'année 2011/2012 ont à ce jour été attribuées pour un montant total de 77 175 € .



PERMANENCE DES ENQUÊTEURS PUBLICS

DU 18 JUIN AU 20 JUILLET

Plusieurs enquêtes publiques sont programmées dans le domaine de l'urbanisme. Des permanences des enquêteurs publics sont prévues en mairie :

- **HAGETAUBIN** : le 18 juin de 14h à 17h, le 3 et 19 juillet de 9h à 12h concernant la révision générale de la carte communale
- **LOUBIENG** : le 18 juin de 14h à 17h, le 25 juin, le 9 et le 18 juillet de 14h à 17h concernant la révision (cabanes perchées) de la carte communale
- **SAINT MÉDARD** : le 18 juin et 5 juillet de 9h à 12h, le 19 juillet de 14h30 à 17h30 concernant la révision générale de la carte communale
- **MOURENX** : le 18 juin de 8h à 11h, le 4 juillet de 15h à 18h, le 20 juillet de 14h à 17h concernant la modification du PLU (Boulangerie drive)

ILS ONT OUVERT

Les nouveaux commerçants et artisans du territoire



NATHALIE SÉRAFINI vient de lancer son activité de confection de figurines en feutrine. Installée à Artix, elle dessine elle-même les modèles qu'elle fabrique. Pour la contacter : 05 59 40 26 15 ou 06 12 87 59 33 ; ou par courriel à feutrine-dkom@laposte.net



ERIC PEDARRIEU a créé son entreprise « Taxis pour tous » en 2005. En 2011, il rachète une licence à Lacq pour répondre à une demande croissante sur le territoire. Son entreprise est spécialisée dans le transport de personnes à mobilité réduite. Les taxis d'Eric Pedarrieu s'adressent également aux entreprises locales et aux particuliers. Pour le contacter : 05 59 33 26 57.



Vipmicro, l'entreprise de maintenance, audit et conseils en informatique, a été fondée par **PATRICK VASQUEZ** en août 2011. Installée à Tarsacq et sur la pépinière Eurolacq Entreprises à Artix, elle emploie 5 personnes. Pour le joindre : 06 30 23 89 51 ou sur le site www.vipmicro.fr

L'EBPLO À LA RENCONTRE DES JEUNES ARTISIENS



Dans le cadre du partenariat entre la communauté de communes de Lacq et l'Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez, **TROIS JOUEURS PROFESSIONNELS ET UN JOUEUR DU GROUPE ESPOIRS DU CLUB SONT VENUS À LA RENCONTRE DES JEUNES ARTISIENS, LE MERCREDI 28 MARS.**

Dans un premier temps, 24 collégiens adhérents du point Jeunes d'Artix ont passé une après-midi à la salle des sports de la ville, en compagnie de Junior Elonu, Tanguy Ramassamy, Mickaël Var et Diatta Diop. Puis 15 joueurs de l'école de basket d'Artix ont participé à un match d'exhibition aux côtés des professionnels de l'Elan.

Le 21 avril dernier, ces jeunes artisans ont visité les installations du Palais des Sports et assisté à la rencontre entre l'EBPLO et le BCM Gravelines.

Ce programme d'actions pédagogiques vise à renforcer les liens entre le club de basket et le territoire de la CCL.

LES VINS DU TERROIR PRIMÉS AU DERNIER SALON DE L'AGRICULTURE



LE SALON DE L'AGRICULTURE QUI S'EST DÉROULÉ DU 25 FÉVRIER AU 4 MARS A MIS À L'HONNEUR LES PRODUCTEURS DE NOTRE TERRITOIRE.

Parmi eux, citons Gaston Mansanné qui remporte une médaille d'or pour son « Quintessence de Jurançon », mais également la cave de Jurançon qui décroche pas moins de 7 prix (5 vins de Jurançon et 2 pour des AOC Béarn). Plus originale, la médaille de bronze décrochée par les Vergers de Monein et la coopérative de la pêche Rousanne pour son jus de pêche « Nectar de pêches d'antan ».

LE QATAR INVESTIT À ARTHEZ-DE-BÉARN



EN DÉCEMBRE DERNIER, LE QATAR A SIGNÉ UN CONTRAT AVEC INNOVÉOX, SOCIÉTÉ PARISIENNE QUI SOUS-TRAITE SON ACTIVITÉ À LA CITBA¹, ZONE DE LA GEÛLE, À ARTHEZ-DE-BÉARN.

Le contrat porte sur la livraison de 72 unités de traitement de déchets industriels, destinées à la pétrochimie au Moyen-Orient, pour un marché de 200 millions d'euros qui s'étalerait sur plusieurs années.

En fin d'année 2011, les Qataris ont visité les installations arthéziennes en compagnie de Jean-Christophe Lépine, directeur d'Innovéox, et de Michel Massey, le patron de la CITBA.

¹ - Chaudronnerie Industrielle Tuyauterie du Bassin de l'Adour

TORAY INVESTIT 130 MILLIONS D'EUROS SUR LE BASSIN DE LACQ



LA SOFICAR, RENOMMÉE TORAY CARBON FIBERS, EST PRÉSENTE SUR LE BASSIN DEPUIS 1982.

LE 9 MARS 2012, LE GROUPE JAPONAIS TORAY A ANNONCÉ LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PRODUCTION DE POLYACRYLONITRILE (PAN) SUR LE SITE INDUSLACQ. L'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE À 130 MILLIONS D'EUROS. L'USINE AMÈNERA LA CRÉATION DE 70 EMPLOIS DIRECTS.

Le groupe Toray est leader sur le marché mondial des films plastiques polyester. Il emploie 39 000 salariés dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de 18 milliards d'euros. La Soficar, renommée depuis le 10 janvier 2012¹ Toray Carbon Fibers Europ, est sa filiale de production et de vente de fibres de carbone en France.

SOFICAR A ÉTÉ CRÉÉE À ABIDOS EN 1982. Cette société est le produit d'une alliance entre Toray et Elf-Aquitaine. Depuis son implantation, Soficar connaît un développement constant de ses lignes de production qui se montent aujourd'hui à 5. Elle emploie 330 collaborateurs.

L'usine de PAN sera implantée sur une parcelle de 16 hectares, cédée par Total, bordée par la voie ferrée au nord de la plateforme, du côté de la route départementale 817. Toray disposera de sa propre entrée, près de la gare de Lacq.

INDUSLACQ : HAUT LIEU D'INNOVATION

Avec l'espagnol Abengoa, le français Arkéma et aujourd'hui le japonais Toray, la plateforme Induslacq, sous gestion de la Sobegi, confirme sa vocation de site international dédié à la chimie et à la chimie des matériaux. De plus, ce troisième industriel participera à l'équilibre économique de la plateforme après le départ de Total, programmé en 2013.

Cette implantation est l'aboutissement de relations nouées avec Toray depuis plus de 20 ans (lire p.7). Elle est surtout le prélude à un vaste projet autour de la chimie des matériaux qui confirmera la vocation du bassin industriel comme haut lieu d'innovation.

¹ - le 10 janvier 2012, le groupe Toray Industries, annonçait qu'il prenait 100% du capital de "SOFICAR" (Société des Fibres de Carbone S.A). Jusqu'à ce jour, Toray détenait 70% des parts et Arkema les 30% restants.

EN CHIFFRES

70 EMPLOIS DIRECTS

130 MILLIONS D'EUROS
d'investissement.

12 MILLIONS D'EUROS
investis de la part des collectivités à hauteur de 4 millions d'euros chacune :

- de la CCL,
- du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques,
- du Conseil régional d'Aquitaine.

DES CENTAINES
D'EMPLOIS INDIRECTS

16 HECTARES de terrain cédés par Total sur la plateforme Induslacq pour l'installation de cette nouvelle unité de production.

JUILLET 2012 : démarrage des travaux de construction de l'usine.

2014 : LIVRAISON des installations



MICHEL BRISSON,
ancien PDG
de la Soficar

L'HOMME D'UNE ENTREPRISE, AU SERVICE D'UN BASSIN D'EMPLOI

MICHEL BRISSON EST LE DIRIGEANT HISTORIQUE DE LA SOFICAR (désormais Toray). Il a connu toutes les étapes de la société et c'est sous son impulsion que l'usine d'Abidos a pris son essor jusqu'à devenir aujourd'hui le premier fabricant de fibre de carbone en Europe.

Quelques mois avant d'annoncer son investissement massif sur le bassin de Lacq, Toray nomme Bernard Martin, numéro deux du groupe, à la direction du site béarnais. **A 69 ANS, MICHEL BRISSON LÂCHE LES COMMANDES DE L'ENTREPRISE POUR PRENDRE SA RETRAITE. AVEC CE CHANGEMENT DE DIRECTION, C'EST UNE PAGE QUI SE TOURNE.**

Michel Brisson avait commencé sa vie professionnelle en 1967 par la construction d'un port en Algérie, avant de la poursuivre chez Elf et de prendre la direction de la Soficar en 1983. Pendant 30 ans, le PDG œuvre au développement de l'usine. Il acquiert le respect de ses collaborateurs et de l'ensemble des acteurs sociaux économiques du bassin de Lacq, qui reconnaissent en lui un «bâtisseur». Sans lui, l'usine Soficar aurait fermé dans les années 80. Rappelons que cette société perdait régulièrement de l'argent. Il a cru dans le produit et l'excellence de son unité industrielle. Il a inlassablement convaincu actionnaires et clients jusqu'à ce que l'entreprise engrange les succès.

C'est une nouvelle fois ce qu'il a fait, le 12 décembre dernier, lors de son déplacement avec Bernard Martin au Japon pour défendre le projet béarnais d'une unité de PAN.

UNE NOUVELLE QUE MICHEL BRISSON ESPÉRAIT DEPUIS 25 ANS. C'EST DÉSORMAIS CHOSE FAITE GRÂCE À CET ARDENT DÉFENSEUR DE NOTRE TERRITOIRE.

TORAY SUR LE BASSIN DE LACQ : UNE NOUVELLE USINE FRUIT D'UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Toray et le bassin de Lacq, c'est une histoire qui ne remonte pas à cette annonce. Pour preuve, dès 2008, David Habib, le président de la communauté de communes de Lacq, s'était rendu au Japon, à la demande de la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, Anne-Marie Idrac. Il y avait rencontré les dirigeants de la branche fibre de carbone de la société auprès desquels il avait longuement défendu les intérêts du territoire.

En 2011, les choses s'accélérent. Airbus souhaite sécuriser son approvisionnement en fibres de carbone et voir la filière se regrouper non loin de ses bases à Toulouse. C'est une aubaine pour le bassin que saisissent les collectivités locales.

12 MILLIONS DE LA PART DES COLLECTIVITÉS

Dès l'annonce de ce projet, la CCL, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et le Conseil régional d'Aquitaine se mettent d'accord sur l'aide accordée : 12 millions d'euros, soit 4 millions d'euros chacun.

Près d'un an plus tard, ces efforts se concrétisent et l'annonce du 9 mars dernier vient poser la dernière pierre à cet édifice.



DAVID HABIB
au Japon
en 2008

DU PAN... ...À L'A 380 : LE LONG CHEMIN DE LA FABRICATION

De la matière première au produit fini, retrouvez en un schéma le processus de fabrication d'une pièce composée de fibre de carbone.

QU'EST-CE QU'UN MATÉRIAU COMPOSITE ?

C'est l'assemblage d'un renfort (la fibre de carbone) et d'une matrice (la résine). C'est ce qui permettra à la future pièce d'avoir sa solidité et sa tenue.

1

LA MATIÈRE PREMIÈRE



PAN :

le polyacrylonitrile. C'est ce polymère qui est la base de la fabrication de la fibre de carbone. Il est fabriqué uniquement au Japon.

LA TRANSFORMATION



2

L'usine d'Abidos de Toray transforme le PAN en fibre de carbone sous forme de bobines de fil. L'arrivée de la fabrication du PAN à proximité va lui permettre d'augmenter ses capacités de production alors qu'elle fournit déjà quasiment toute l'Europe.

5

LES PRODUITS FINIS



Il ne reste plus alors que la dernière étape appelée mise en oeuvre. Il s'agit de la fabrication de la pièce en elle-même. Différentes techniques sont employées (essentiellement du moulage). Ces pièces servent d'abord pour l'industrie aéronautique, l'armée, l'aérospatiale, dans l'industrie automobile et le sport de haut niveau.

LE TISSAGE DE LA FIBRE



3

Une fois la fibre sous forme de bobine, il faut ensuite la tisser. Différentes techniques existent. C'est ce tissage qui déterminera en partie la solidité et la flexibilité de la pièce.

4

RENFORCER LA FIBRE : L'ÉTAPE DU PRÉIMPRÉGNÉ

Une des étapes majeures est celle du préimprégné. On assemble la fibre avec une résine pour lui donner de la solidité et fixer la forme (on parle désormais de matériau composite car issu d'un assemblage). C'est le pré-produit sous sa forme quasiment définitive.



VINCENT MAYSOUNAVE, JEUNE VITICULTEUR UN ENFANT DU TERROIR VOULANT VALORISER SON TERRITOIRE

Pour Vincent Maysounave, les hasards de la vie font parfois bien les choses. Ou peut-être que, tout simplement, la chance sourit aux audacieux. Ce jeune viticulteur de 30 ans installé à Lahourcade vit de sa passion.

En 2005, lorsque son père lui passe le relais de son exploitation viticole, Vincent est encore en stage à Monein, chez un grand nom du Jurançon : Henri Ramonteu. Vincent accepte la succession. Sa volonté est de reprendre l'affaire familiale pour la développer.



C'est en allant au travail qu'il découvre la parcelle idéale. Par curiosité, il se rend dessus et tombe nez à nez avec son propriétaire qui lui apprend que le terrain est à vendre. Une aubaine pour cet enfant du terroir qui a toujours eu envie de valoriser le territoire qui l'a vu grandir.

LA SOLIDARITÉ DES AÎNÉS

Sur ces terres vierges bien orientées, Vincent, aidé de confrères viticulteurs, plante 3,5 hectares de petit Manseng, «le fleuron de cette appellation qui n'a pas encore délivré tous ses secrets» selon lui.

Au moment de la vinification, la solidarité entre viticulteurs fait ses preuves. C'est Henri Ramonteu qui met à la disposition du jeune cadet tout le matériel nécessaire. «M. Ramonteu et son équipe m'ont apporté leur soutien, leur matériel de pointe et leur savoir-faire. Si je suis là aujourd'hui c'est en grande partie grâce à lui» conclut Vincent.

«PLANTATION À FORTE DENSITÉ»

Dès le début de cette aventure, Vincent Maysounave se positionne comme un novateur. Il plante 8 000 pieds par hectare, soit le double de ce qui est fait habituellement.

«À rendement par hectare égal, je laisse moins de grappes sur pied. La vigne peut ainsi mieux nourrir le peu de grappes qu'on lui laisse. On appelle cela, la plantation à forte densité»

explique Vincent. Une technique largement développée dans le Bordelais mais peu usitée encore en Jurançon.

EN 2009, la première cuvée donne 3 000 premières bouteilles.

EN 2011, le rendement est de 5 000.

2012 sera l'année du lancement d'une CUVÉE DE JURANÇON SEC, ainsi que de la CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT qui accueillera les chais et une salle de réception.

3 MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS

Afin de promouvoir les produits locaux et valoriser le travail des producteurs, la CCL organise en partenariat avec la chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, 3 marchés de producteurs de pays. Vous aurez la possibilité de déguster «sur place» des assiettes composées par les producteurs du marché.

MOURENX LE VENDREDI 29 JUIN
MONEIN LE JEUDI 23 AOÛT

ARTHEZ-DE-BÉARN LE VENDREDI 21 SEPTEMBRE



350 000 € POUR LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS

Depuis 2011, la communauté de communes de Lacq est engagée dans une **OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM)** de l'artisanat et du commerce. Ce dispositif est porté par la CCL grâce au partenariat conclu avec le Conseil général, le Conseil régional et l'État.

L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire, de favoriser la création d'emplois et de maintenir une offre commerciale en zone rurale. Avec, à la clé, l'ambition d'une dynamique de création d'emplois.

Au terme de cette première opération qui prendra fin au 30 juin, **26 ENTREPRISES** auront été aidées pour la somme totale de **350 000 €**. Ce coup de pouce de la collectivité aura contribué à la création de **15 EMPLOIS**. Sans compter «l'économie dynamique» générée par les travaux entrepris suite aux préconisations des bilans-conseil. Les commerçants et les artisans ont en effet investi **1 240 000 €** auprès d'entreprises locales pour des chantiers de rénovation de leur outil de travail.

Un deuxième dispositif de soutien aux commerçants et artisans, identique à celui qui s'achève en juin, est actuellement en préparation.



«**APPORTER UNE OFFRE DE PROXIMITÉ À UNE CLIENTÈLE RURALE**»

MONIQUE CÉRÉSOLI a ouvert son salon de coiffure à **ARGAGNON**. « J'ai choisi d'apporter une offre de proximité à une clientèle rurale. »

Dans un ancien atelier de menuiserie, tout était à refaire. « Sans l'aide de la CCL via l'OCM, je ne sais pas si j'aurais pu ouvrir, en tout cas certainement pas dans ces conditions », explique la propriétaire. L'aide avancée est proche de **6 500 EUROS DE SUBVENTION SUR UN BUDGET TOTAL DES TRAVAUX DE 22 000 EUROS**. En embauchant une salariée du village, elle espère installer son commerce de façon durable sur la commune.



«**AFIN DE RÉNOVER NOTRE LOCAL, CETTE AIDE DE LA CCL A ÉTÉ UN VÉRITABLE SOULAGEMENT**»

«Pour nous, cette aide a été un vrai soulagement », explique **MARIE-FRANCE ET JEAN-FRANÇOIS LABASTIE, GÉRANTS DE LA BOULANGERIE THÉOMA À ARTIX**. « Cela fait 12 ans que nous sommes installés là et nous n'avions rien changé », explique Marie-France. C'est donc tout l'intérieur de la boutique ainsi que les éléments extérieurs qui ont changé : un nouveau présentoir à pain, une réorganisation de l'espace de la boutique pour que les clients circulent mieux et que les salariés travaillent plus facilement. **L'AIDE DE LA CCL A ÉTÉ PORTÉE À 30 % DES 28 825 EUROS DE TRAVAUX** et une nouvelle employée devrait rapidement être embauchée.

L'IMPORTANCE DU BILAN-CONSEIL

L'Opération Collective de Modernisation a démontré le rôle essentiel du bilan-conseil. Cet état des lieux a révélé les forces et les faiblesses de l'entreprise. A partir de ce diagnostic, des solutions ont été préconisées par le cabinet-conseil pour aider l'entrepreneur à passer un cap difficile ou à développer sa société.

Autre aide significative : le conseil architectural. Ici, un architecte a apporté son expertise dans le cas d'un projet de modernisation, de remise aux normes, de sécurisation de locaux.

Ces deux prestations étaient subventionnées à hauteur de 80 % par la CCL.

Les travaux et les investissements mis en oeuvre dans le cadre des préconisations du bilan-conseil (achat de matériels, modernisation, mise aux normes et à la sécurisation des locaux, etc.) étaient subventionnés par la CCL jusqu'à 30 %.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES AIDES DE L'OCM :

TÉL. : 05 59 60 84 28.

EMAIL : commerce@cc-lacq.fr

DU CHANGEMENT AU CABL



FRÉDY LOISEL :
**NOUVEAU
PRÉSIDENT
DU CABL**

Les adhérents de l'association Commerçants et Artisans du Bassin de Lacq (CABL) ont élu, le 2 mars dernier, un nouveau bureau à leur association. A sa présidence, Frédy Loisel succède à Michèle Marszalck.

A ses côtés, Mariano Arenas (secrétaire), Sandrine Loisel (trésorière), Laetitia Pedebuy (manager) et Fanny Pouquet (assistante) complètent une équipe plus réduite mais organisée en commissions, pour « permettre une plus grande implication des commerçants », explique Frédy Loisel.

Parallèlement, l'association a lancé son site internet à la mi-février. Ce nouvel outil est nécessaire au CABL qui ambitionne de gagner en visibilité et d'être davantage présent sur le territoire de la communauté de communes.

CONTACT : Centre Bernard Duquesnois à Mourenx,
05 59 60 20 70 ou 06 42 44 91 68 ou www.cabl64.fr

UN OFFICE DU COMMERCE PRÉVU EN 2013

L'opération collective de modernisation va se poursuivre à travers la création d'un Office du commerce et de l'artisanat à l'échelle des 47 communes. Cet office verra le jour courant 2013. A ce titre, l'Etat, via le FISAC, vient d'attribuer un budget de 10 000 euros à ce projet. Sa création répond à plusieurs objectifs :

- LA VOLONTÉ DES ÉLUS AUJOURD'HUI DE CRÉER UNE STRUCTURE UNIQUE REPRÉSENTATIVE DU MONDE COMMERÇANT ET ARTISANAL.
- rendre compte des problématiques locales et des dynamiques associatives existantes.
- permettre aux professionnels de s'organiser à l'échelle du bassin. Et ce pour mettre en place une stratégie de développement
- redynamiser le tissu commercial et artisanal.
- mettre en commun des moyens et de travailler en partenariat avec les acteurs locaux.
- valoriser et réunir les associations existantes sous une structure unique, tout en conservant leur propre dynamisme. Les problématiques locales et l'identité des territoires ne sont donc pas effacées.

AIDE AUX HÉBERGEURS UNIQUE DANS LE DÉPARTEMENT



GÎTES



HÔTELLERIE



RESTAURATION...

En décembre 2011, les élus de la CCL ont voté un dispositif d'aides à l'attention des hébergeurs et des restaurateurs.

L'objectif de ce dispositif est d'inciter les hébergeurs à améliorer leur logement afin de proposer un produit de qualité, en adéquation avec la demande.

Quant aux restaurateurs, ils sont invités à solliciter le titre de « maître restaurateur » afin de favoriser l'image qualitative touristique du territoire.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des actions de développement économique de la CCL dont la première des priorités est de soutenir l'emploi local. Notamment ici, celui qui découle du secteur du tourisme (restauration, commerces, sites touristiques, etc.).

L'aide accordée s'élève à 80 % de l'étude préalable pour une dépense plafonnée à 800 € TTC, soit une aide maximale de 640 € HT.

En contrepartie de l'aide allouée, l'hébergeur ou le restaurateur s'engage à être partenaire de l'Office de Tourisme de Lacq - Cœur de Béarn pendant 5 ans.

LE BUDGET 2012 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ LE 24 FÉVRIER. IL S'ÉLÈVE À 83 138 850 €.

Malgré les contraintes financières de plus en plus fortes qui pèsent sur les collectivités (suppression de la taxe professionnelle, gel des dotations aux collectivités, etc.), la communauté de communes vient de voter un budget volontariste en faveur de l'emploi et de la solidarité territoriale. Et cela sans une hausse d'impôts pour l'administré.

9 082 511 € POUR FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS



850 000 € pour la construction de la 5^{ème} pépinière du réseau Eurolacq à Monein, après celles d'Artix, de Biron, d'Arthez-de-Béarn et de Mourenx.

5 309 000 € pour l'acquisition de foncier et l'aménagement de zones d'activités : Eurolacq 2 à Artix, N'haux à Arthez-de-Béarn, Loupien à Monein et celles de Biron-Orthez et Argagnon.

2 725 000 € iront au financement de 4 projets structurants :

- la rénovation de l'incinérateur de la SOBEGL à Mourenx,
- le développement des Laboratoires des Pyrénées de Lagor,
- le développement de deux sociétés implantées sur le territoire,

417 271 € : soutien à la dynamique économique locale (Chemparc, Eurolacq, CABL, etc.) .

257 448 € : soutien aux structures d'insertion à l'emploi comme la Mission locale ou la Maison de l'emploi et de la formation.

118 000 € : aide aux viticulteurs et aux agriculteurs en difficulté, organisation de marchés de producteurs de Pays.

2 509 000 € POUR RENFORCER LE SERVICE À LA POPULATION



CULTURE - 2 300 000 € pour la médiathèque intercommunale à Mourenx. Le chantier démarrera à l'automne 2012.

Le 15 mai dernier, la CCL, avec le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, a lancé le **TRANSPORT À LA DEMANDE**. Le coût de son fonctionnement est évalué à **82 000 €** avec une aide du Conseil général de **26 000 €** et une participation des usagers (**1 €/trajet**).

677 000 € : aide aux devoirs et aide aux étudiants. En 2011, 811 élèves, collégiens et lycéens ainsi que 115 étudiants ont bénéficié de ces deux dispositifs.

750 000 € : subventions aux associations du territoire.

3 650 000 € EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - 200 000 € : aide aux économies d'énergie aux particuliers - isolation thermique, installations ayant recours aux énergies renouvelables, installations solaires.

GESTION DES DÉCHETS - 3 450 000 € : le service «déchets» sera entièrement financé par le biais du budget général.

MAISON DE LA SANTÉ À ARTIX : 2 000 000 € POUR UNE OFFRE ADAPTÉE



Les travaux de construction de la Maison de santé d'Artix vont démarrer cet été pour une livraison en septembre 2013. Elle regroupera une dizaine de cabinets de professionnels de santé.

L'objectif d'une telle structure est de répondre aux problèmes que pose la désertification des médecins en zones rurales et semi-rurales tout en apportant au public une meilleure coordination des soins. L'attractivité du territoire s'en trouvera renforcée pour les praticiens. L'offre de service sera également meilleure pour les patients.

Ce projet, dont le coût est estimé à **2 MILLIONS D'EUROS**, est entièrement financé par la communauté de communes de Lacq qui en assure la maîtrise d'ouvrage. A l'issue d'un concours d'architectes, c'est le cabinet Cazaux-Daries, de Saint-Pierre du Mont, qui a été retenu.

800 M² DÉDIÉS AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

La Maison de la santé sera construite sur un terrain de 6 000 m² situé avenue de la République. De forme circulaire, l'espace central sera dédié aux locaux mutualisés et desservira les différents secteurs.

Le bâtiment regroupera sur 800 m² :

- 6 médecins
- 1 cabinet d'infirmiers
- 1 cabinet dentaire
- 1 psychologue
- 1 podologue
- 1 diététicien
- 2 kinésithérapeutes
- 130 m² d'espaces mutualisés (salle d'attente, de réunion, sanitaires, etc.)

A l'extérieur :

- Accès par l'avenue de la République
- 40 places de stationnement pour la clientèle et les professionnels.



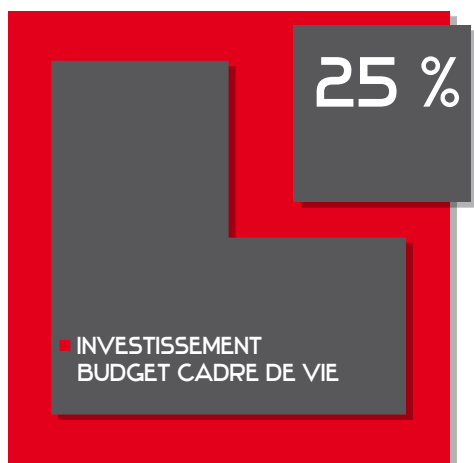
UN OUTIL «CLÉ EN MAIN»

Pour ces professionnels de la santé, c'est la possibilité d'acquérir un outil « clé en main », performant, très bien situé et parfaitement adapté à leur pratique. Certains d'entre eux n'achèteront pas le local mais loueront ce dernier à la CCL

Les parties communes seront la propriété de l'association de copropriétaires dont fera partie la communauté de communes de Lacq.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : 1 500 000 € POUR RÉSORBER LES ZONES BLANCHES

L'accès aux technologies de l'information et de communication est un facteur déterminant pour le développement et la compétitivité d'un territoire. En ce sens, les élus de la CCL ont souhaité s'engager, dès 2008, dans un vaste projet d'aménagement numérique. L'objectif est d'améliorer l'attractivité pour les entreprises qui souhaitent s'installer mais aussi d'éliminer les zones blanches où l'on ne bénéficie pas ou peu d'internet. **POUR 2012, 6 COMMUNES** ont été identifiées : **CASTILLON-D'ARTHEZ, OZENX-MONTESTRUCQ, MONEIN, MONT, LAHOURCADE ET LAGOR.**



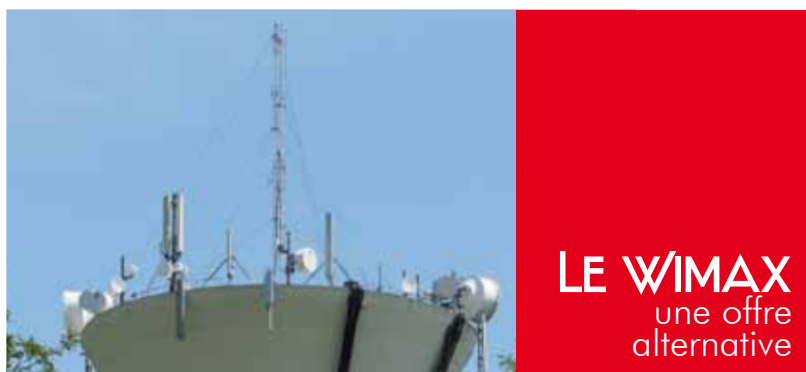
1 500 000 EUROS ont été engagés sur les trois prochaines années, dont 500 000 euros dès 2012.

Un premier diagnostic effectué en 2008 avait abouti à l'implantation de trois NRAZO (nœuds de raccordement abonnés zone d'ombre) à Arance, Serres-Sainte-Marie et Labastide-Monréjeau. Ces nœuds permettent de rapprocher les équipements des utilisateurs et donc d'améliorer la qualité de leur connexion. Dans un autre temps, les dix zones d'activités du territoire ont été équipées en fibre optique au-delà des objectifs du programme initié par le Conseil général des Pyrénées Atlantiques.

Mais dans l'immédiat, il s'agit d'assurer en priorité une montée en débit du territoire en commençant par traiter ces zones blanches.

Pour les personnes résidant sur des zones qui ne sont pas encore couvertes, il existe des offres alternatives comme le Wimax et le satellite, deux technologies hertziennes (sans fil).

La CCL continue également le déploiement en fibre optique de toutes les zones d'activités du territoire et profite notamment de travaux de voirie pour enterrer les fourreaux nécessaires à l'installation de la fibre.



LE WIMAX
une offre
alternative



LA FIBRE
pour les zones
d'activités du
territoire

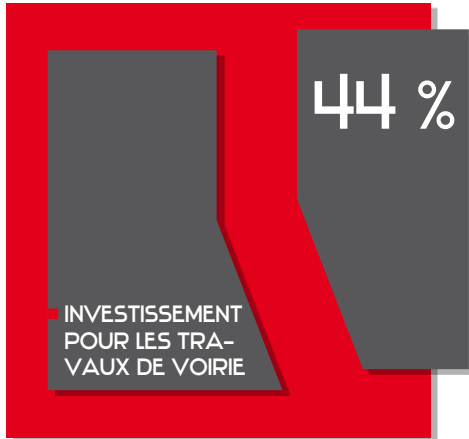


CHEMSTART'UP :
LA PREMIÈRE ZONE LABELLISÉE TRÈS HAUT DÉBIT
EN AQUITAINE

La plateforme chimique est un pôle d'excellence en terme d'aménagement numérique. La zone vient d'être labellisée « zone d'activité très haut débit » par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie dans le cadre du Plan numérique 2012. L'intérêt de ce label est d'identifier les zones d'activités qui sont pré-équipées en réseaux internet à très haut débit afin d'augmenter l'attractivité des territoires.

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.LABELZATHD.FR

TRAVAUX DE VOIRIE: 2 000 000 € POUR ENTREtenir LES ROUTES



VOIE DE LIAISON - La route de Mesplède à Hagetaubin qui relie la Départementale 945 à la Départementale 946 va être prochainement revêtue en enrobé

En 2011, avec la fusion des communautés de communes de Lacq, Lagor, Monein et Arthez-de-Béarn, **LE RÉSEAU ROUTIER EST PASSÉ DE 270 À UN PEU PLUS DE 1 000 KILOMÈTRES.**

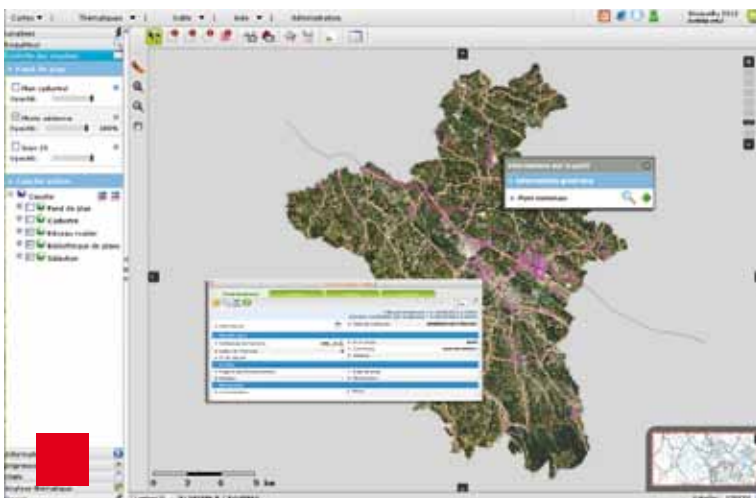
En 2012, **2 000 000 D'EUROS** seront consacrés à la rénovation de ces routes classées en deux catégories :

- **LES VOIES COMMUNALES DE LIAISON** qui traversent les communes ou relient deux axes routiers à fort trafic.
- **LES VOIES COMMUNALES** qui desservent des habitations principales.

Un diagnostic voirie réalisé par les services de la CCL permet aujourd'hui de déterminer le type d'interventions nécessaires à la remise en état de la chaussée, d'en évaluer l'urgence et le coût des travaux. Ces derniers portent sur le renforcement des structures et le revêtement de la voirie.

Les chantiers les plus importants seront délégués à des entreprises extérieures. Les autres travaux seront réalisés en régie par les services techniques de la CCL.

LE SIG , UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA RÉACTIVITÉ DU SERVICE



Le SIG (Système d'Information Géographique) est un outil supplémentaire au service des maires et des agents de la collectivité. En effet, les routes du territoire ont été intégrées à la cartographie et permettent à tous les agents de pouvoir visualiser en quelques clics les tronçons de voirie et les informations s'y référant. Le diagnostic voirie y appose un code couleur qui définit l'état de la route sur la carte (du vert pour «en bon état» au violet pour des travaux urgents à effectuer). Cet outil permet de faire évoluer la carte en fonction des travaux réalisés. Les agents mettent à jour les données sur l'état de la voirie. Un gain de temps puisqu'il n'est plus nécessaire de se rendre systématiquement sur la zone concernée pour définir les travaux à faire. Même s'il ne remplace pas le travail de terrain, cet outil accélère les démarches. Et ainsi améliore la réactivité de service au niveau des travaux.

LES TRAVAUX MIS AU BUDGET DE 2012 :

LES TRAVAUX QUE LA CCL A PRÉVU D'EFFECTUER SUR LE TERRITOIRE POUR L'ANNÉE 2012, DÉTAILLÉS PAR COMMUNE.

ABOS

- Revêtement enrobés..... 24 000 €

ARNOS

- Revêtement enrobés..... 6 000 €

ARTHEZ-DE-BÉARN

- Création réseau pluvial + stationnement + revêtement ... 100 000 €

ARTIX

- Travaux trottoirs..... 30 000 €
- Trottoirs + revêtement enrobés..... 60 000 €

BÉSINGRAND

- Accotements béton + revêtement enrobés 15 000 €

CARDESSE

- Réseau pluvial + revêtement enrobés..... 20 000 €

CASTEIDE-CANDAU

- Reprofilage + enduit superficiel 25 000 €

CASTETNER / LOUBIENG

- Revêtement enrobés..... 60 000 €

DOAZON

- Monocouche..... 10 000 €
- Poutre de rive + revêtement enrobés..... 45 000 €

HAGETAUBIN

- Revêtement enrobés..... 50 000 €

LAÀ-MONDRANS

- Trottoirs + revêtement enrobés 100 000 €

LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ

- Mise en souterrain réseaux 120 000 €

LACOMMANDE

- Réseau pluvial..... 40 000 €

LACQ-AUDÉJOS

- Réseau pluvial + revêtement enrobés..... 100 000 €

LAGOR

- Elargissement + enduit superficiel..... 45 630 €
- Revêtement enrobés..... 20 000 €
- Réaménagement complet..... 28 000 €

LAGOR / VIELLESÉGURE

- Revêtement enrobés à froid 92 100 €



MONEIN
travaux de la
rue Florence



LACOMMANDE
travaux en
cours de réfection
du réseau
pluvial.



OS-MARSILLON
travaux terminés
de réaménagement
du centre
bourg

LAHOURCADE

- Sécurisation entrée village + aire de retournement..... 12 000 €

LOUBIENG

- Revêtement enrobés..... 38 000 €

LUCQ-DE-BÉARN

- Mise en souterrain réseaux..... 55 000 €
- Création parking salle des fêtes..... 60 000 €
- Revêtement enrobés..... 26 000 €
- Reprofilage + revêtement enrobés..... 40 000 €
- Aménagement de la rue Lacarrère..... 160 000 €

MASLACQ

- Mise en souterrain réseaux..... 20 000 €

MESPLÈDE

- Travaux de rénovation du centre bourg..... 240 000 €

MONEIN

- Couche de base + enduit superficiel..... 38 000 €
- Création trottoirs..... 16 000 €
- Purge + reprofilage + enduit superficiel..... 60 000 €
- Reprofilage + enduit superficiel..... 20 000 €
- Revêtement enrobés..... 50 000 €
- Revêtement enrobés à froid..... 23 000 €
- Renforcement bordures enrobés..... 50 000 €

MOURENX

- Revêtement enrobés..... 60 000 €
- Renforcement + revêtement enrobés..... 10 000 €

OZENX-MONTESTRUÇQ

- Reprofilage + enduit superficiel..... 5 000 €

PARDIES

- Lotissement Lascampagnettes : pluvial..... 200 000 €
- Lotissement Lascampagnettes :
mise en souterrain réseaux..... 180 000 €

SAUVELADE

- Revêtement enrobés..... 35 000 €

SAINT-MÉDARD

- Création parking salle des fêtes..... 60 000 €

TARSACQ

- Mise en souterrain de réseaux..... 64 000 €

URDÈS

- Aménagement des abords du groupe scolaire..... 100 000 €
- Aménagement paysager du centre bourg..... 160 000 €

VIELLENAVE-D'ARTHEZ

- Revêtement enrobés à froid..... 50 200 €
- Suite travaux bâtiments..... 30 000 €

VIELLESÈGURE

- Élargissement + enduit superficiel..... 95 000 €

3 948 000 € HT :
C'EST LE MONTANT DES TRAVAUX DE
VOIRIE AFFECTÉS AU BUDGET 2012 DE
LA CCL



ABIDOS
aménagement
paysager
et parking
«Nordon»
réalisé en 2011



**LABASTIDE
-CÉZERACQ**
travaux de mise
en souterrain
réseaux



PARBAYSE
travaux terminés
de réaménage-
ment du centre
bourg

GESTION DES DÉCHETS : RAPPEL DES JOURS DE COLLECTE

Jours fériés, encombrants, déchets verts, secteurs, communes : les jours de collecte varient. Quelques rappels sont donc nécessaires.

LES DÉCHETS VERTS

Les collectes de déchets verts sont assurées sur les secteurs où elles existaient avant la fusion des intercommunalités.

SUR LE SECTEUR DE LACQ :

- Collecte à date fixe, tous les 1^{ers} lundis des mois impairs sur la commune d'Artix (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre), tous les 1^{ers} lundis des mois pairs sur la commune de Mourenx (février, avril, juin, août, octobre, décembre).
- Collecte sur appel à la communauté de communes de Lacq tous les 15 jours dans les communes rurales, le jeudi.

SUR LE SECTEUR DE LAGOR :

Collecte tous les 1^{ers} lundis du mois de mai à novembre inclus dans les bourgs et les quartiers résidentiels des communes de :

- Biron
- Castetner
- Laà-Mondrans
- Lagor
- Loubieng
- Maslacq
- Ozenx-Montestrucq
- Sarpourenx
- Sauvelade
- Vielleségure

Sur les deux secteurs, les déchets verts seront présentés en fagots pour les branches et en sacs ou autres contenants pour les tontes et feuillages.

LES ENCOMBRANTS

SECTEUR DE LAGOR :

- Lundi 18 juin 2012 : Loubieng, Laà-Mondrans, Ozenx-Montestrucq.
- Mardi 19 juin 2012 : Biron, Castetner, Maslacq, Sarpourenx.
- Vendredi 22 juin 2012 : Lagor, Sauvelade, Vielleségure.

SECTEUR DE LACQ

Collecte tous les 15 jours le mercredi en alternance entre les encombrants et les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques). Collecte uniquement sur appel à la CCL.

CENTRE BOURG DE MONEIN :

- Vendredi 27 juillet 2012
- Vendredi 26 octobre 2012

JOURS FÉRIÉS

Toutes les collectes sont assurées les jours fériés, à l'exception du secteur de Monein et à l'exception des 25 décembre et 1^{er} janvier, sur les communes du secteur de :

- Arthez-de-Béarn
- Lacq
- Lagor

EMBALLAGES MÉNAGERS : RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

- **VERRE** : bocaux, pots, bouteilles... (sans capsule, couvercle ou bouchon)



- **PLASTIQUE** : plastiques ayant « la forme » d'une bouteille : flacons, bouteilles ou bidons avec bouchon y compris bouteilles d'huile

Attention : les pots de produits laitiers, barquettes polystyrène et suremballages, films plastiques ne sont pas concernés par le tri pour l'instant !



- **CARTONS & PAPIERS** :

tous les cartons et briques alimentaires. Pensez à plier ou découper les cartons volumineux pour qu'ils puissent être collectés (taille maxi de la caisse par exemple). Journaux, magazines, revues, publicités (sans les films plastique)



- **BOÎTES MÉTALLIQUES** : canettes, boîtes de conserve, barquettes, aérosols, bidons, etc.



Précision utile : tous les contenants jetés doivent être préalablement vidés de leur contenu et tous les produits dits dangereux doivent être portés en déchetterie !

**SERVICE
ENVIRONNEMENT**
TÉL. : 05 59 60 73 49
environnement@cc-lacq.fr

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : DES PERMANENCES POUR UN CONSEIL PERSONNALISÉ

Depuis 2006, la CCL s'est engagée dans une démarche d'économies d'énergie afin d'aider les habitants du territoire à faire face à l'augmentation du coût des énergies fossiles en réduisant leurs factures énergétiques.

Cette année, la collectivité consacre au dispositif d'aide aux particuliers un budget de **200 000 €**. Cette somme participe au financement du **DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE**, des travaux de rénovation thermique et de l'installation d'équipements performants.

DEPUIS 2006, 539 DOSSIERS ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE OU DE PLUSIEURS SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 525 531 €.



FABIENNE PIT apporte son expertise pour aider l'usager à faire les bons choix techniques et financiers. Elle est complètement indépendante des acteurs du bâtiment et de l'énergie.

Au-delà du concours financier, la CCL propose également un conseil personnalisé.

« En 5 ans, nous avons constaté une évolution très nette des demandes. En 2007, elles ne portaient que sur un seul type de travaux, aujourd'hui, elles portent sur plusieurs. J'en conclus que le public est de plus en plus sensibilisé aux questions d'économies d'énergie mais surtout qu'il a une vision globale de la maison. Par exemple, faire le changement de vitrage sans s'occuper de la ventilation du logement est dommageable pour la santé des occupants et le bâti lui-même. C'est le rôle du chargé de mission énergie de conseiller les occupants et de leur donner une vision globale de leur projet » explique Fabienne Pit, chargée de mission « énergie ».

Depuis le démarrage du dispositif, le chargé de mission énergie est à la disposition du public à l'Hôtel de la CCL, de préférence sur rendez-vous, au **05 59 60 73 49**.

Compte tenu de l'augmentation des demandes, depuis le mois d'avril, Fabienne PIT reçoit également les personnes lors de permanences qu'elle tient dans quatre mairies du territoire. Vous pouvez aussi la contacter par e-mail à environnement@cc-lacq.fr

CRÉATION D'ÉCONOMIE DYNAMIQUE

Cette politique est aussi un outil de développement économique car elle permet de :

- pérenniser et de développer les filières de production locales,
- créer des emplois,
- renforcer l'attractivité des territoires.

Un exemple avec l'isolation thermique : pour un montant de 248 559 € de subvention, 1 267 549 € de travaux ont été effectués.

LES HORAIRES DES PERMANENCES

Elles ont lieu en mairie tous les jours de 14h à 16h30 :

ARTHEZ-DE-BÉARN
le 1^{er} vendredi du mois
(05 59 67 70 52)

LACQ
le 2^{ème} vendredi du mois
(05 59 60 13 69)

MA SLACQ
le 3^{ème} vendredi du mois
(05 59 67 60 79)

MONEIN
le 4^{ème} vendredi du mois
(05 59 21 30 06)

**ACCUEIL À
L'HÔTEL DE LA CCL**
tous les jours, de préférence sur rendez-vous
TÉL. : 05 59 60 73 49
environnement@cc-lacq.fr

MOBILACQ 64 LE TRANSPORT À LA DEMANDE EN SERVICE

En partenariat avec le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, la CCL propose un nouveau service qui répond au besoin du quotidien : aller au marché, se rendre à la mairie ou chez son médecin. Quelle que soit la demande, ce service concerne un très large public.

Mobilacq 64 est un mode de transport public ouvert à tous (à partir de 11 ans pour les enfants non accompagnés munis d'une autorisation parentale) qui permet de se déplacer à moindre coût.

Il fonctionne à la demande, c'est-à-dire sur réservation à effectuer auprès de la centrale départementale (numéro vert).

Son coût de fonctionnement, pour l'année 2012, a été estimé à 123 000 € dont 39 000 € seront pris en charge par le Conseil général. Le reste sera financé par la CCL.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Mobilacq 64 fonctionne le matin de 8h30 à 12h et l'après-midi de 13h30 à 17h selon des jours définis.

Il dessert 6 destinations : Arthez-de-Béarn, Artix, Lagor, Monein, Mourenx et Orthez (voir liste et carte des points d'arrêt p22-23).

- Appeler le numéro vert mis en place par le Conseil général pour réserver son trajet à partir d'une ville départ la veille du déplacement avant 17h.
- Se rendre à l'un des 173 poteaux d'arrêt qui viennent d'être installés sur tout le territoire (comme ici à la piscine de Mourenx). C'est là que le véhicule passera vous prendre.

Pour les personnes à mobilité réduite, la prise en charge peut être effectuée directement à votre domicile.

Les demandeurs d'emploi, pour leurs démarches de recherche d'emploi (ex : entretien d'embauche, pôle Emploi), peuvent être déposés aux lieux d'entretiens.



INFOS PRATIQUES

N°Vert 0 800 64 24 64

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LES HORAIRES ET LES DESTINATIONS :

Mobilacq 64 fonctionne de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h**

- **MONTEIN** : le lundi matin, le mercredi après-midi, le jeudi matin et le samedi toute la journée
- **MOURENX/LAGOR/ARTIX** : le mercredi toute la journée, le vendredi matin et le samedi toute la journée
- **ARTHEZ-DE-BÉARN** : le mercredi après-midi, le jeudi après-midi et le samedi toute la journée
- **ORTHEZ** : le mardi matin, le vendredi après-midi et le samedi toute la journée

LES TARIFS

Le trajet aller simple est de 1 € par personne. Sauf dans le cas où vous vous rendez à Orthez : le tarif est de 2 € car Orthez n'est pas sur notre territoire.



**YVES PIEDNOIR,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE
DU TRANSPORT**

MOBILACQ 64 « POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION »

POURQUOI AVOIR PROPOSÉ UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Tout simplement pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite, des personnes en recherche d'emploi ou encore des personnes sans possibilité de se déplacer comme les personnes âgées par exemple. Ce service permet la prise en charge et la dépose au plus près des lieux souhaités par l'utilisateur, mais sans accompagnement.

Le transport à la demande est aussi le moyen de participer à la réduction des rejets d'émissions de CO₂ dans l'atmosphère en mutualisant les déplacements du public.

COMMENT S'ARTICULENT LES RELATIONS ENTRE LA CCL ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES DANS LA GESTION DE CE DOSSIER ?

La communauté de communes de Lacq a obtenu du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques la délégation de compétence pour la mise en place, sur son territoire, d'un transport à la demande. Il accompagne la CCL financièrement en subventionnant en partie le déficit d'exploitation.

Le Conseil général est aussi le gestionnaire de la centrale de réservation qui sera utilisée pour le transport à la demande de la CCL.

QUELS SONT LES DÉVELOPPEMENTS FUTURS DU TRANSPORT À LA DEMANDE ?

En cas de forte adhésion au transport à la demande par la population, la volonté de la communauté de communes de Lacq sera d'offrir plus de services :

- en augmentant les plages horaires et le nombre de jours pour l'utilisation du transport à la demande,
- en mettant en place des navettes de rabattement vers la gare d'Artix pour offrir des possibilités de destination plus importantes au public,
- en faisant appel à l'autopartage qui consiste à utiliser une voiture uniquement pour la durée de son besoin : le reste du temps, la voiture serait utilisée par d'autres personnes,
- en organisant le covoiturage à partir de la centrale de réservation du Conseil général.

ELLES CONDUISENT À VOTRE DEMANDE

Le métier de conducteur se féminise. Preuve en est avec Mobilacq 64 qui emploie uniquement des femmes. A bord de leurs véhicules siglés Mobilacq 64, Fatima Aziz, Ghyslaine Nicolas et Stéphanie Lasserre sont les trois conductrices du dispositif de transport à la demande.

Trois critères ont été déterminants à leur embauche pour leur employeur l'entreprise Vortex Mobilité. D'abord, une expérience professionnelle au contact du public. Fatima était auparavant dans la vente et le service, Ghyslaine dans l'aide à domicile et Stéphanie était factrice. Ensuite, leur employeur désirait des personnes du secteur, toutes trois habitantes de la communauté de communes de Lacq. Enfin, c'est bien évidemment leur bonne aptitude à la conduite qui les a menées au volant de Mobilacq 64.



MOBILACQ 64

OÙ TOUVER LES POINTS D'ARRÊT

173 POINTS
D'ARRÊT
23 points
de destina-
tion dans
6 communes

23 points
de destination

Arthez-de-Béarn

- A Complexe sportif
- B Place du Palais

Artix

- C Mairie
- D Piscine
- E Salle polyvalente
- F Gare
- G Zones d'activités

Lagor

- H Mairie
- I Cèdres
- J Ecole

Monein

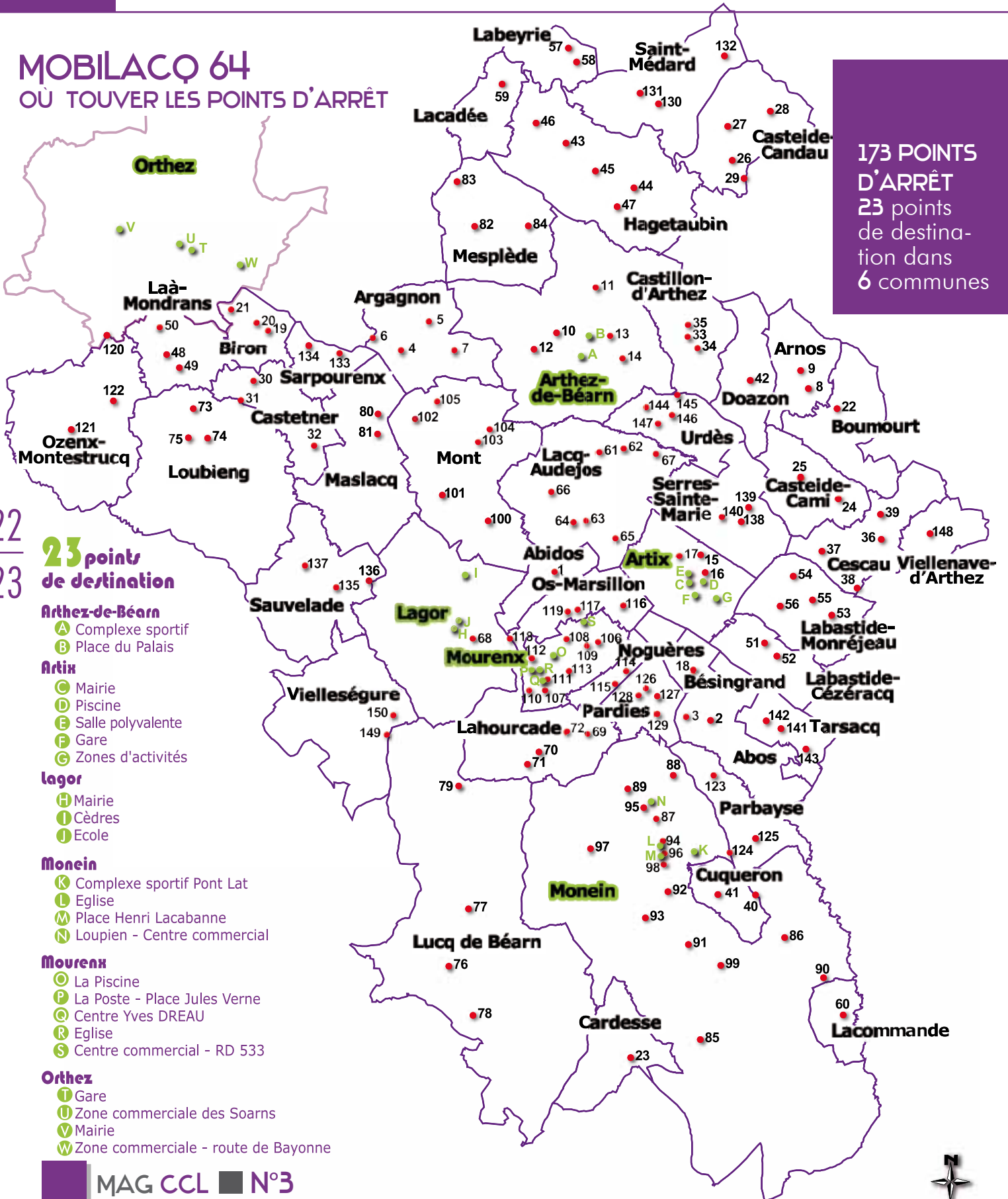
- K Complexe sportif Pont Lat
- L Eglise
- M Place Henri Lacabanne
- N Loupien - Centre commercial

Mourenx

- O La Piscine
- P La Poste - Place Jules Verne
- Q Centre Yves DREAU
- R Eglise
- S Centre commercial - RD 533

Orthez

- T Gare
- U Zone commerciale des Soarns
- V Mairie
- W Zone commerciale - route de Bayonne



ABIDOS
1 Ecole
ABOS
2 Mairie d'Abos
3 Carrefour Pardies-Monein
ARGAGNON
4 Centre bourg
5 Quartier Guillemet
6 Mouilladé
7 Quartier Marcerin
ARNOS
8 Saint Tonge
9 Laberdure
ARTHEZ-DE-BEARN
10 Bourdalat
11 N'haux
12 Route de Gouze
13 Route de Castillon
14 Caubin
A Complexe sportif
B Place du Palais
ARTIX
15 Ecole Jean Sarrailh
16 Route de Cescau
17 Rue de Baradat
C Mairie
D Piscine
E Salle polyvalente
F Gare
G Zones d'activités
BESINGRAND
18 Eglise
BIRON
19 Rue de la Carrère
20 Mairie/Stade
21 ZA Plaine des bois
BOUMOURT
22 Pecastela
CARDESSE
23 Chemin Manaut
CASTEIDE-CAMI
24 Mairie
25 Quartier Chou
CASTEIDE-CANDAU
26 Mairie
27 Falet
28 Bousquès
29 Loum
CASTETNER
30 Trouilh
31 Mairie
32 Cambran
CASTILLON
33 Route d'Arthez
34 Route de Doazon
35 Chemin de Coutolou
CESCAU
36 Place de la Mairie
37 Baricos
38 Cimetière
39 Chory
CUQUERON
40 Biscarros
41 Arrêt du Moulin
DOAZON
42 Centre Bourg
HAGETAUBIN
43 Route de Mesplède
44 Route de Saint-Médard
45 Mairie
46 Lacay
47 Mascouette
LAA-MONDRANS
48 Ecole

49 Salle communale
50 Chemin de Mitrot
LABASTIDE-CEZERACQ
51 Darette
52 Ecole
LABASTIDE-MONREJEAU
53 Ossau
54 Peyrot
55 Mairie
56 Tachoire
LABEYRIE
57 Paou
58 Le Bourg
LACADEE
59 Salle communale
LACOMMANDE
60 L'abribus
LACQ
63 Quartier Mariaü
64 Place de Sant Quinti
65 Quartier Panacau
66 Chapelle de l'Herm
67 La Fontaine
LACQ-AUDEJOS
61 Eglise d'Audéjos
62 Mairie Annexe Audéjos
LAGOR
68 Benzy
H Mairie
I Cèdres
J Ecole
LAHOURCADE
69 Lot.Casterot
70 Quartier Lihour
71 Largelise
72 Eglise
LOUBIENG
73 Chemin de Louthé
74 Place de la Mairie
75 Route d'Ozenx
LUCQ-DE-BEARN
76 Fontaine bourg
77 Gaspé
78 Parlayou
79 Mautalen
MASLACQ
80 Chemin de la Plaine
81 Pont de l'Alte
MESPLEDE
82 Mairie
83 Carrefour Pouquets
84 Bonehé du Bas
MONEIN
85 Candeloup- Sarthou Garris
86 Ecole de Laquidée
87 Loupien
88 Serrot Nord
89 Loupien -Le Sarré
90 Laquidée - Lahitte
91 Candeloup - Larrieu
92 Rond-Point Candeloup
93 Coos-Capdevielle
94 Bourg - Cimetière
95 Lot. du Château Place des Pyrénées
96 Poste
97 Castet - Pont de Bachaulet
98 Maison de retraite
99 Ucha - Bellegarde
K Complexe sportif Pont Lat
L Eglise
M Place Henri Lacabanne
N Loupien - Centre commercial
MONT-ARANCE-GOUZE-LENDRESSE
100 Salle communale

101 Ecole de Lendresse
102 Bourg de Gouze
103 Place de l'église
104 Vieux Lavoir
105 Route d'Arthez
MOURENX
107 Quartier Est
108 RD 281 Les Lannes
109 Le Bourg CRAPS
110 Saint Claire de Ville
111 Cité scolaire
112 Pasteur
113 Lot Castéra
O La Piscine
P La Poste - Place Jules Verne
Q Centre Yves DREAU
R Eglise
S Centre commercial - RD 533
106 RD 33
NOGUERES
114 Mairie
115 Tennis
ORTHEZ
T Gare
U Zone commerciale des Soarns
V Mairie
W Zone commerciale - rte de Bayonne
OS-MARSILLON
116 Foyer Marsillon
117 Le Baniüs
118 Les Crêtes
119 Mairie
OZENX-MONTESTRUCQ
120 Pouquet
121 Eglise Montestrucq
122 Mairie d'Ozenx
PARBAYSE
123 Le hameau - route d'Abos
124 Haut de Parbayse
125 Le Bourg de Parbayse
PARDIES
126 Place Carreno
127 Fronton
128 Stade
129 Carrefour de Monein
SAINT-MEDARD
130 Le Bourg
131 Croisée de Montalibet
132 Baradat
SARPOURENX
133 Place de l'église
134 Cambrési
SAUVELADE
135 Mairie
136 Camin de Causet
137 Crotz de Lopin
SERRES-SAINTE-MARIE
138 Place de l'Eglise
139 Puyoou
140 Les Edéniales
TARSACQ
141 Lou Bilatge
142 Sen Julia
143 Grand Plané
URDES
144 Mairie-église
145 Arrêt du Réy
146 Arrêt du Miéy
147 Arrêt de Ménusé
VIELLENAVE-D'ARTHEZ
148 Mairie
VIELLESEGURE
149 RD 111
150 Place de la Fontaine

RÉNOVATION DE L'HABITAT : 481 000 € ENGAGÉS PAR LA CCL

De 2009 jusqu'à fin 2012, la mise en place des dispositifs en faveur de l'habitat auront permis la réalisation de 135 logements. Cette année, la CCL va investir **481 000 € POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PUBLIC ET POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX**. Trois exemples de réalisation qui ont bénéficié de l'aide de la CCL.

ABOS

Huit logements locatifs à loyers modérés ont été construits par l'Office 64 de l'Habitat dans le centre bourg.



MASLACQ

Deux logements communaux réhabilités se situent au-dessus de la Poste et de la mairie. Ces appartements sont à loyers modérés.



MONEIN

Huit logements à loyers modérés ont été construits par l'Office 64 de l'Habitat dans le lotissement «Le Couhat».



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ, PREMIÈRE COLLECTIVITÉ À S'INTÉGRER AU PIG « HOME 64 »

Depuis octobre 2009, la CCL a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour soutenir financièrement les projets de réhabilitation privée. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs. Il prendra fin le 1^{er} octobre 2012.

A COMPTER DU 2 OCTOBRE 2012, LE CONSEIL GÉNÉRAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES PRENDRA LE RELAIS DE L'ÉTAT AVEC SON PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL « HOME 64 ». Ce programme participe à l'amélioration de l'habitat privé à travers la lutte contre l'habitat indigne, la précarité énergétique et le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

LA CCL PARTENAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Grâce à un partenariat signé entre la communauté de communes de Lacq et le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, les habitants de la CCL continueront à bénéficier, en plus de l'aide du département et de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), d'une aide financière de la CCL à hauteur de 10 % du montant des travaux subventionnables.

¹ - ce dispositif est en place depuis Janvier 2012

PERMANENCES D'INFORMATIONS MENSUELLES

Entre 10h et 12h, sans rendez-vous

ARTHEZ-DE-BÉARN

1^{er} jeudi du mois
Syndicat intercommunal : 05 59 67 49 10

MONEIN

2^{ème} lundi du mois
Mairie : 05 59 21 30 06

MOURENX

3^{ème} mercredi du mois
Mairie : 05 59 60 07 23

LOUBIENG

4^{ème} mercredi du mois
Mairie : 05 59 69 19 11

«MANSENG'PHONIE» FÊTERA LE JURANÇON LE 6 OCTOBRE



Le 6 octobre prochain, musiciens, chanteurs, danseurs et comédiens vont investir la place Lacabanne à Monein pour une soirée dédiée au vin du Jurançon. Le spectacle, un «Orchestral urbain», mettra en scène professionnels et amateurs pour une ode au nectar béarnais.



Le principe d'un «Orchestral urbain» est de mêler, sur une même scène, des genres artistiques très différents pratiqués par des artistes professionnels, semi-professionnels et amateurs.



Ainsi, comme en 2008 pour «Les Mosaïques de Mourenx», les spectateurs auront le plaisir d'applaudir les musiciens de l'Orchestre de Pau Pays de Béarn, des choristes amateurs, du rap, des chants béarnais, du hip hop, de la vidéo et de la pyrotechnie.



A travers 10 tableaux, ce spectacle racontera le vin de Jurançon, de la nature géologique de son terroir aux hommes et aux femmes qui le travaillent jusqu'à ses arômes.



UNE AVENTURE COLLECTIVE

Mais comme se plaît à le rappeler Patrice Manuel, l'un de ses concepteurs¹, « La réussite d'un Orchestral urbain réside avant tout dans l'adhésion de la population qu'il promeut et qui participe à sa création ».

Les organisateurs lancent donc un appel à toutes les bonnes volontés : chanteurs, danseurs, comédiens, bénévoles, professionnels et amateurs qui souhaitent apporter leur concours à travers une prestation scénique, une aide technique ou le prêt d'éléments de décor (issus des chais et exploitations viticoles locales).

¹Le concept d'«Orchestral urbain» a été créé en 2007 par Fayçal Karoui, Olivier Pellure, Frédéric Morando et Patrice Manuel.

Ce spectacle est créé à l'initiative de la CCL en partenariat avec : Fayçal Karoui : Direction artistique, Patrice Manuel : Conception et mise en scène, Lacq Odyssee, la mairie de Monein, l'Orchestre de Pau Pays de Béarn, Compagnie les pieds dans l'eau, les habitants de la CCL, la MJC des Fleurs, l'association Lacq Plus, Christian Laborde, la MJCL de Mourenx, l'association musique et tradition de Monein, les écoles de danse de Marielle Mondory, Manuela Pellure, Nadia Afraite, Naïma Laval, Siembras et Marisol, Jean-Claude Oustaloup, et bien d'autres.

CONTACT :

Toutes les personnes qui souhaitent y participer peuvent contacter Patrice Manuel - par téléphone au 05 59 60 03 46 ou 06 42 46 39 14 ou par courriel : patrice.manuel@me.com

LA JOURNÉE DE LA RANDONNÉE LE 9 SEPTEMBRE À CUQUERON

La Randonnée entre Gave et Coteaux fait son retour cette année à Cuqueron (départ place de la mairie) le 9 septembre.

Organisée par la CCL en partenariat avec l'Office du tourisme Pays de Lacq, les associations « Les randonneurs de Maslacq », « Mourenx Evasion », la section marche du « Foyer des Soarns » et la section marche du « Foyer Rural de Monein », elle proposera 3 boucles différentes : une de 7 km, une de 15 km et une de 28 km. Les inscriptions se feront sur place : 2 € pour les plus de 16 ans. Différentes animations (jeux en bois, tir à l'arc, etc.) seront proposées ainsi qu'une buvette et la possibilité de se restaurer.



UNE ASSOCIATION : AMAYRA EN PAYS DE LACQ

L'association Amayra en Pays de Lacq met à la disposition du public deux structures : un relais d'assistantes maternelles (RAM) et un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP).

Les deux entités ont des missions bien distinctes et sont encadrées par des professionnels de la petite enfance présents sur 5 sites (cf. adresses utiles page 27):

- Arthez-de-Béarn
- Artix
- Lagor
- Monein
- Mourenx

Le RAM s'adresse aux parents, aux enfants et aux assistantes maternelles.

■ Pour les parents, il fournit des informations diverses (listes d'assistantes maternelles, contrats, etc.) mais propose également un accompagnement pour les démarches administratives. Il est un lieu d'écoute et de conseils. Il est très facile d'obtenir une liste d'assistantes maternelles ou disponibles en se rendant sur un des sites du RAM.

■ Pour les enfants, il propose un espace de socialisation, de découverte mais aussi de jeux et d'activités dans un cadre adapté.

■ Pour les assistantes maternelles, il offre un accompagnement dans leur profession.

Le LAEP s'adresse aux futurs parents, aux parents d'enfants de moins de 4 ans et aux membres de la famille qui en ont la garde ainsi qu'aux assistantes familiales.

C'est un lieu de rencontres, d'écoute et d'échanges entre parents, enfants et professionnels. C'est un service anonyme, gratuit et sans inscription.



POUR TOUT
RENSEIGNEMENT,
TÉL. :
05 59 53 91 76.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

L'INFORMATION ET L'ORIENTATION
JURIDIQUE SONT RÉALISÉES PAR
LE CDAD DANS SES LOCAUX :

3 RUE FAGET DE BAURE
64 000 PAU

Tél /fax : 05 59 98 07 65

Courriel : cdad64@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DES ASSOCIATIONS

■ **APAVIM** Association Pyrénéenne d'Aide aux Victimes et de Médiation - 41 rue Bonado à Pau, tél. : 05 59 27 91 23 - **MOURENX** : Centre Duquesnois : tous les lundis, de 14h30 à 17h30

■ **CIDFF** Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - Complexe de la République, rue Carnot à Pau, Tél. : 05 59 27 92 43

MOURENX : Centre social Lo Solan

le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 10h à 12h30.

■ **UNION DES CONCILIEURS DE JUSTICE**

MAIRIE D'ARTIX : le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous au 05 59 83 29 50

MAIRIE DE MONEIN : le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 14h à 17h30, sur rendez-vous au 05 59 66 10 22

■ **ASSOCIATION DES MÉDIATEURS FAMILIAUX** des Pays de l'Adour, 4-8 avenue Robert Schumann à Pau, tél : 05 59 92 72 07

MOURENX, BASSIN DE LACQ, MONEIN ET

NAVARENX : Centre Yves Dréau Avenue de Monein, 64150 Mourenx, tél : 05 59 60 02 60

LES PERMANENCES DES PROFESSIONNELS DU DROIT

■ **CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES** Maison du Notariat, 1 rue Alfred de Vigny à Pau, tél : 05 59 80 33 18

MOURENX : Centre Duquesnois le 2^{ème} mardi de chaque mois, de 14h à 15h

■ **ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE PAU** rue Gassiot à Pau, tél. : 05 59 27 66 74

MAIRIE DE LÉSCAR : le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 17h à 19h

ORTHEZ : salle Jean Ladebat, 11 rue Saint Gilles le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 17h à 19h

■ **CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES HUISSIERS DE JUSTICE**

Contactez l'huissier de son choix pour une consultation gratuite.

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ

Rond-point des chênes, BP 73, 64150 Mourenx
Tél : 05 59 60 03 46 Fax : 05 59 60 06 93
contact@cc-lacq.fr

À VOTRE SERVICE ! ■

■ RÉSEAU PÔLE LECTURE

■ BM D'ARTHEZ :

Espace socio-culturel
4, place Cézaire
64370 ARTHEZ-DE-BÉARN
Tél : 05.59.67.79.19
Courriel : bibliotheque-
arthezdebearn@orange.fr

■ BI DE BIRON / CASTETNER / SARPOURENIX

78, rue La Carrère - Biron
Tél. : 05 59 69 87 30
Courriel : biblibiron1@
wanadoo.fr

■ BM DE CESCOU

Route de Mazerolles
Tel: 05 59 67 30 40

■ BM D'HAGETAUBIN

La bibliothèque ne fait pas encore
partie du réseau
55, route de Saint Médard
Tél. : 05 59 09 37 75
Courriel : bibliotheque.
lepreauxlivres-hagetaubin@
orange.fr

■ BM DE LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ

Salle multi-associative
Horaires d'ouverture :
Mercredi 17h30-18h30

■ BM DE LABASTIDE- MONREJEAU

Chemin de la mairie
Tél. : 05 59 83 26 19
Courriel : bm.labastide-mon-
rejeau@orange.fr

■ BM DE LACQ-AUDEJOS

RN 117 - Lacq
Tél : 05 59 71 71 99
Courriel : bibliotheque.mairie-
lacq@orange.fr

■ BM DE MASLACQ

Complexe Ménat
Tél. : 05 59 67 30 40
Courriel : bm.maslacq@
orange.fr

■ BM DE MONEIN :

22 rue du commerce
64360 MONEIN
Tél : 05.59.21.21.25
Courriel : bibli-municipale-
monein@orange.fr

■ BM DE MONT

2, rue du Bilatge
Tél : 05 59 67 63 34
Courriel : biblimont@orange.fr
Site Internet :
www.biblimont.fr

■ BM DE MOURENIX

Place Jules Verne
Tél : 05 59 60 25 99
Courriel : biblio@
biblio-mourenx.com

■ BM DE VIELLENAVE- D'ARTHEZ

Route de l'école

■ CYBER-BASES



■ ARTIX

174 Place du Général
de Gaulle
Tél : 05 59 53 90 21

■ ARTHEZ-DE-BÉARN

18 rue La Carrère
Tél : 05 59 67 45 65

■ MASLACQ

16, rue La Carrère
Tél : 05 59 67 33 81

■ MONEIN

22 rue du commerce
Tél : 05 59 21 32 07

■ MOURENIX

20 Place du Béarn
Tél : 05 59 71 71 16

■ PARDIES

Place de la Poste
Tél : 05 59 71 50 26

■ DÉCHETTERIES

■ ARTHEZ-DE-BÉARN :

2 route du pont neuf
Tél : 05 59 67 41 76

■ CARDESSE :

Route départementale 9

■ LUÇQ DE BÉARN :

Route départementale 2

■ MASLACQ :

27 route de Loubieng
Tél : 05 59 67 31 89

■ MONEIN :

Route de Pardies
Tél : 05 59 21 48 59

■ MOURENIX

Avenue du Lac - RD 281
Tél : 05 59 60 05 80

■ RELAIS AMAYRA

■ ARTHEZ-DE-BÉARN

Maison de la communauté
de communes - 1, passage
Barrailh

■ ARTIX

20 cité Pondix - 64 170 ARTIX
Tél : 05 59 53 91 76 Fax : 05 59
53 92 83
Courriel : amayra@wanadoo.fr

■ LAGOR

Maison de l'enfance - 47 bis
rue des écoles -

■ MONEIN

Maison de l'enfance - avenue du
Pont-Lat

■ MOURENIX

Groupe scolaire de Bordeu
- annexe 2^{ème} étage - rue
Charles Bordeu

■ PERMANENCES CCL D'INFORMA- TION MENSUELLES

DE 10H À 12H

SANS RENDEZ-VOUS

ARTHEZ DE BÉARN : 1^{er} jeudi
Syndicat intercommunal (05 59
67 49 10)

LOUBIENG : 4^{ème} mercredi
Mairie (05 59 69 19 11)

MONEIN : 2^{ème} lundi

Mairie (05 59 21 30 06)

MOURENIX : 3^{ème} mercredi
Mairie (05 59 60 07 23)

BUREAU DU LOGEMENT :

MAIRIE DE MOURENIX : Sandra
Maldonado – Horaires d'ou-
verture mairie, tél :
05 59 60 07 23

MAIRIE D'ARTIX : Corine
Clugnac Horaires d'ouverture
mairie, tél : 05 59 83 29 54

LES PERMANENCES DE L'UR- BANISME

**HÔTEL DE LA CCL À MOU-
RENX :**

du lundi au vendredi.

**MAIRIE D'ARTHEZ-DE-
BÉARN :**

tous les jeudis de 14h à 17h

MAIRIE DE MONEIN :

tous les mardis de 14h à 17h

MAIRIE D'ARTIX :

tous les mercredis de 10h à
12h

MAIRIE DE MASLACQ :

tous les jeudis de 10h à 12h



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE



Mobilacq 64

Appelez, réservez, bougez !

 N°Vert **0 800 64 24 64**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Transport à la demande

1€

Le trajet
Orthez 2 €

**Nouveau
service**

Nouveau service proposé par la
Communauté de
communes
de **Lacq**
& le Conseil général
des Pyrénées-Atlantiques